



PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE **du 14 octobre 2022**

Le 14 octobre 2022 à 19H45, à la Maison des Sports de Limoges Beaublanc, s'est tenue l'Assemblée Générale Annuelle du **Club GV Bellevue** pour la saison 2021-2022, sur l'ordre du jour suivant :

- ✓ Approbation du compte rendu de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 28 janvier 2022 (disponible sur le site Internet du Club)
- ✓ Rapport moral saison 2021-2022
- ✓ Rapport d'activités, dont la vie du site Internet
- ✓ Rapport financier
- ✓ Budget prévisionnel de cette nouvelle saison 2022-2023 - montant des cotisations - 1^{er} bilan des adhésions
- ✓ Questions diverses.

Nombre de participants : 17 participants (dont 2 animatrices) + 9 adhérents représentés (ayant donné pouvoir à un membre du bureau).

Avant d'aborder les questions à l'ordre du jour, Colette CHAUPRADE au nom du Conseil d'Administration remercie vivement les participants présents ce soir à l'Assemblée Générale.

1. Approbation du compte rendu de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 28 janvier 2022 :

Le compte rendu de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 28 janvier 2022, disponible sur le site Internet du club, est adopté à l'unanimité.

2. Rapport moral saison 2021-2022 :

La saison 2021-2022 a été marquée par :

- la relance de l'activité Sport Santé, après deux saisons compliquées du fait de la crise sanitaire
Après une perte de 40% de nos licenciés sur la saison 2020-2021, il y avait urgence à redresser la barre et pour cela, différentes actions ont été mises en œuvre :
 - . tarifs attractifs,
 - . journée « Portes ouvertes »
 - ...

Les Licenciés, les Educateurs, la Fédération Française d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire, le CODEP, la ville de Limoges, le Service des Sports ont permis à notre club de passer ce mauvais cap et de retrouver un bon niveau d'activité, et ce grâce à leur fidélité, leur attachement, leur implication, leur soutien. Un grand merci à Tous.

- un changement important dans la gestion du club, avec la mise en place d'une présidence collégiale

En l'absence de candidat au poste de Président, les Administrateurs élus lors de l'Assemblée Générale Annuelle du 3 décembre 2021 ont proposé que le club soit désormais dirigé de façon collégiale.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 28 janvier 2022 a validé cette nouvelle organisation, avec modification des statuts.

Aujourd'hui, chaque membre du Conseil d'Administration est impliqué dans la gestion du Club, avec des missions différentes et complémentaires :

Colette, la trésorerie

Mireille, le secrétariat

Marie-Christine, Geneviève, Christiane, Roland et Claude, la relation/communication avec les licenciés, par activité.

- un autre changement important : l'utilisation d'un outil d'aide à la gestion - ASSOCONNECT (financé par le CODEP)

Ce logiciel nous permet de saisir les adhésions, les paiements et de faire la comptabilité.

3. Rapport d'activités :

- Activités : rapport présenté par la Secrétaire, Mireille CHASSAING

Comme indiqué précédemment, le nombre d'adhérents sur la saison 2021-2022 a bien progressé (+ 55% par rapport à la saison 2020-2021 particulièrement difficile, marquée par la COVID) : 99 personnes toutes activités confondues contre 64 sur la saison précédente.

Toutes les activités proposées par notre Club (au nombre de huit) sont en progression par rapport à la saison 2020-2021 – progression particulièrement marquée sur les activités du lundi : « Sport Co, Stretching, Gym douce » (+125%) et « Gym Form' » (+90%).

Depuis la crise sanitaire, l'activité « Sports collectifs » du vendredi ne réunit qu'un nombre limité de participants. L'accueil de nouveaux licenciés le vendredi est nécessaire, afin de maintenir dans la durée cette activité.

Durant cette saison 2021-2022, nous avons renoué avec les traditions d'avant COVID, en organisant :

- Un repas à Chéops le 1^{er} avril 2022, qui a rassemblé une trentaine de participants,
- Une journée plein air le 11 juin 2022, avec une randonnée le matin (Lac d'Uzurat - Moulin Pinard), suivie d'un pique-nique et d'un après-midi détente. Une vingtaine de personnes ont participé à cette journée.

- **Fonctionnement du site Internet** : présenté par Daniel CHAUPRADE

La fréquentation du site Internet du club sur la saison 2021-2022 est bonne, avec 17 000 visites, en nette progression par rapport à la saison précédente. Le pic de fréquentation, enregistré en octobre 2021, coïncide avec la rentrée sportive.

La fréquentation du site interne sur la saison 2021-2022 est en recul par rapport à la saison précédente – ce phénomène s'explique par l'indisponibilité de ce site pendant une certaine période suite à un incident. Ce site a été entièrement refait.

La page Facebook pour le Club créée l'an passé, permettant de recevoir automatiquement les dernières informations mises en ligne, n'a pour l'instant qu'un nombre limité d'abonnés (8).

Daniel CHAUPRADE invite les adhérents à lui signaler par mail tout problème rencontré lors de leur connexion sur le site Internet du club (lisibilité des informations, ...).

Le Rapport d'activités est adopté à l'unanimité.

4. Rapport financier :

Ce rapport est présenté par la Trésorière, Colette CHAUPRADE.

Comme nous l'espérons tous, la saison 2021-2022 a été meilleure que les deux précédentes, marquée malgré tout par quelques contraintes sanitaires.

Pour voir le retour de nos anciens adhérents et en accueillir de nouveaux, nous avons proposé des tarifs (hors licence) attractifs :

- . 35 € payables seulement en janvier 2022 au lieu de 79 € pour les renouvellements,
- . 60 € au lieu de 79 € pour les nouvelles adhésions.

Nous avons ainsi perçu 7 957 € de cotisations (licences comprises) contre 6 773 € la saison précédente.

Le manque à gagner occasionné par les baisses de cotisation a été en partie compensé par les deux subventions de 2 000 € et 1 000 € obtenues en 2021.

Ainsi le total des produits perçus s'est élevé à 11 818 € et le total des charges à 12 662 € ; nous terminons donc l'exercice clos le 31 août 2022 avec un déficit de 844 € qui sera compensé par les provisions anti-covid que nous avons faites la saison précédente.

Le Rapport financier est adopté à l'unanimité.

5. Budget prévisionnel de cette nouvelle saison 2022-2023 - montant des cotisations - bilan des adhésions :

Pour l'établissement de ce budget prévisionnel 2022-2023, les hypothèses retenues sont les suivantes : 90 licenciés avec 31 séances/activité (à date, le nombre d'adhérents est de 80, nous avons bon espoir d'enregistrer de nouvelles adhésions).

Nous avons dû relever nos tarifs, avec des niveaux proches de ceux de la saison 2019-2020 avant COVID :

- Pour une activité par semaine : 78 € de cotisation + 32 € de licence, soit un total de 110 €
- Pour deux activités (ou plus) par semaine : 118 € de cotisation + 32 € de licence, soit un total de 150 €.

Les changements suivants intervenus en début de saison ont également été pris en compte dans ce budget prévisionnel :

- Arrêt de l'activité « Aquagym » - désormais, notre club propose 7 activités
- Augmentation du prix de la licence porté à 32 € contre 31,50 € la saison précédente
A noter que cette saison, le Comité départemental EPGV a pris en charge les licences des Educateurs (38 €/Educateur), qui étaient habituellement supportées par les clubs.
- Augmentation du tarif horaire des Educateurs, facturé par GV Emploi : 38,50 € contre 37,30 € la saison précédente.

Ce budget prévisionnel est à l'équilibre sous réserve d'une reprise sur exercices antérieurs de 1 180 €.

Le budget prévisionnel présenté et le montant des cotisations définies pour la saison 2022-2023 sont adoptés à l'unanimité.

6. Questions diverses :

- Moments festifs :

L'organisation d'un repas à Chéops est envisagée en février 2023, ainsi qu'une journée plein air en juin 2023.

Les dates exactes et l'organisation retenues seront communiquées aux adhérents en temps voulu.

- Initiation au golf :

Daniel CHAUPRADE demande aux participants si une initiation au golf pourrait les intéresser. Certaines personnes manifestent leur intérêt.

Une information à destination de l'ensemble des adhérents sera faite dans les prochaines semaines sur ce sujet.

L'ordre du jour de la présente Assemblée étant épuisé, et personne ne demandant la parole, la séance est levée.

Cette Assemblée Générale Annuelle a donné lieu à l'établissement du présent procès-verbal, qui a été signé, après lecture, par deux membres du Conseil d'Administration.